Département de l'Allier
Commune de Louchy Montfand

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni à la salle de la Mairie de Louchy Montfand, sous la présidence de M. Bruno CHANET.

Convocation du 07 octobre 2025

Etaient présents : Bruno CHANET, Chantal LAPLANCHE, Anthony LANDRIEAUX, Rebecca RITACCO, Emmanuel SCOTTON, Philippe CLUZEL, Jacqueline REDON, Véronique JUTIER

Secrétaire de séance : Laplanche Chantal

Etaient absents excusés : Mme Dagniaux Brigitte qui a donné procuration à Mme Jutier
Mr Franck Petit-jean

Approbation du compte rendu de la séance du 16 septembre 2025

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil du 16 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Projet de changement du portail de l'école

Monsieur le maire fait lecture du devis reçu par la société Buig et Vaury d'un montant de 1872 € TTC. Un autre devis va être demandé en intégrant la pose et une gâche électrique permettant aux maitresses d'ouvrir le portail depuis la classe.

Plantation d'arbres à l'aire de jeux

Il est décidé de planter 3 arbres à l'aire de jeux. Le conseil municipal a choisi d'acheter 2 Muriers à feuille de platane et 1 lilas des Indes. Mr Guillaume Carte devra se rendre à Gam Vert pour acheter les arbres et les planter par la suite. Le coût des arbres s'élève à 283.59 € TTC.

Arbre de la place de l'église

Le cèdre du Liban est en mauvais état. Une branche a été coupée afin de sécuriser l'endroit. Monsieur le maire doit demander conseil à Monsieur Clusier dans le but de savoir s'il est préférable de le couper et le remplacer ou de le laisser comme ça.

Mise à l'honneur Messieurs Thonier et Laplanche

Lors de la commémoration du 11 novembre, des gerbes seront remises aux familles des deux porte drapeaux Serge Laplanche et Serge Thonier qui nous ont quittés cette année.

Point sur les travaux de l'église

Suite à la tempête du mois de juin dernier, l'expert est passé constater les dégâts de la toiture de l'église et les taches sur les peintures. Nous allons recevoir très prochainement le bilan de l'assurance avec le détail de la prise en charge.

DPE logement du 1 er étage du presbytère

Le DPE notifie que le classement est F ; Quelques petits travaux sont à faire avant la prochaine location (électricité du garage, fuite dans le placard du couloir) et pose de laine de verre dans le grenier dans le but de passer au classement E.

Isolation de la maison rue de l'église

Monsieur le maire explique que l'isolation se fera par injection de billes dans les placos. Cependant, les travaux ne se feront qu'en 2026. Mr Gervais a été prévenu par Monsieur le Maire.

Point sur les travaux du stade

La réalisation du terrain synthétique arrive à sa fin. Au 24 octobre, le sable et le liège seront finis d'être installés. Il faut attendre un délai de 3 semaines pour installer l'éclairage puisqu'il faut une période de séchage des blocs. Le district doit venir homologuer le terrain le 30 octobre 2025.

Point financier à ce jour sur le dossier stade

Monsieur le maire fournit un tableau explicatif des frais complémentaires au dossier de base.

Devis et point sur l'agenda et la feuille de chou

Madame Jutier fait part du devis de la société TOMACOM d'un montant de 1176 € TTC. Le conseil municipal valide à l'unanimité ce devis. Elle fait également le point des sujets de la feuille de chou avec l'ensemble des membres du conseil.

Communication au sein du conseil municipal

Monsieur le maire et les membres du conseil constate une nette amélioration de la communication au sein du conseil. Tout le monde est d'accord pour continuer l'information sur le groupe WhatsApp.

Point sur l'utilisation des bénéfices de la manifestation « Pieds de cochons »

Cette année le bénéfice s'élève à 3698 €. Madame Blache doit confirmer ce résultat. Le conseil municipal met en projet l'achat d'un four à échelle qui serait payé par le bénéfice.

Questions diverses

Le contrôle technique du Kangoo n'est pas bon ; Un devis va être fait au « Garage quilleret ».

Mr Laurent Petit emmène la voiture le 28 octobre.

Sictom : A compter du 1 mai 2026, les ordures ménagères seront ramassées tous les 15 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Prochain conseil municipal : le mardi 18 novembre 2025 à 19 h30

Le Maire,

Bruno CHANET